

Yves Citton

Politiques et poétiques des gestes d'édition

Horaire : mardi 15h - 18h

Salle : B 237

Visée de l'enseignement : Cet enseignement mettra en discussion un certain nombre de gestes à vocation politique et poétique accomplis au cours des siècles autour de la pratique d'édition. Le travail créatif d'écriture ne prend sa force sociale et politique qu'une fois inséré dans des réseaux de circulation, qui font eux aussi l'objet d'une invention créatrice. Comment voulait-on réformer l'orthographe à la Renaissance pour rendre les livres plus largement lisibles ? Comment les écrivains des Lumières ont-ils repensé les formes de publication pour donner à leurs œuvres un nouvel impact ? Comment des médiactivistes contemporains mobilisent-ils les réseaux de diffusion numérique pour inventer de nouveaux publics ? Une série d'exemples tirés du passé et du présent aideront les participants à imaginer leur propre invention de protocole éditorial encore inédit.

Évaluation : L'évaluation sera basée sur un travail de recherche-crédation, à accomplir si possible en groupe (de deux à quatre personnes).

Matériel à acquérir : Un florilège de textes brefs sera distribué aux participants sous forme de photocopies ou de fichiers pdf. Un seul livre est à acheter : Alain Damasio, *Aucun souvenir assez solide* (2012), Paris, Gallimard, « Folio SF », 2015, 8,20 €, ISBN-10 : 2070464253 ; EAN : 978-2070464258.

Programme des séances

Mardi 19 septembre : Introduction

Présentation du cours

Créer, inventer, imiter ; publier, diffuser, éditer

Mardi 26 septembre : Lancement des projets de travaux du semestre

Qui sommes-nous ? Qu'avons-nous à éditer ? Qui voulons-nous consulter ?

Le billet circulaire de Rousseau (1776)

Mardi 3 octobre : Protocoles éditoriaux

Olivier Bomsel, Introduction et conclusion de *Protocoles éditoriaux* (2013)

Mardi 10 octobre : Éditer en milieux hostiles

Alain Damasio, *Les Hauts® Parleurs®* (2012)

Mardi 17 octobre : Comment caractériser les media et leurs effets ?

Marshal T. Poe, « Causes et effets des media » (2011)

Mardi 24 octobre : Résister à la publication

Antoine Volodine, « Récapitulatif pour d'autres nous autres ainsi que pour nous-mêmes et nos semblables ou dits semblables » (2011) disponible sur <http://www.revue-critique-de-fiction-francaise-contemporaine.org/rcffc/article/view/fx02.10/508>

Alain Damasio, *C@PTCH@* (2012)

Présentation des groupes/maisons d'éditions et des pré-projets

Mardi 31 octobre : Trois gestes éditoriaux de poésie contemporaine

Anne-James Chaton, *Valade Martial, Le Journaliste, Dans le monde*

Sylvain Bourmeau, Extraits de *Bâtonnage* (2017)

Jean-Charles Massera, site <http://jean-charles-massera.com/>

Mardi 7 novembre : Les dynamiques de la notoriété

Villiers de l'Isle-Adam, *La machine à gloire* (1874)

Points d'étapes sur les travaux de groupes

Mardi 14 novembre : Poétiques et politiques des dispositifs

Christophe Hanna, « Comment se mobilisent les publics ? » (2017)

François Bon, site <http://www.tierslivre.net/> (section « Le livre et l'internet »)

Mardi 21 novembre : Éditer à l'heure des réseaux numériques

Françoise Benhamou, extraits de *Le Livre à l'heure numérique* (2014)

Olivier Ertzscheid, extraits de *L'Appétit des géants* (2017)

Mardi 28 novembre : L'édition dématérialisée en milieux surabondants

Eric Kluitenberg, « Media sans audience »

Alain Damasio, *So phare away* (2012)

Mardi 5 décembre : Partage des travaux 1

Interviews d'éditeurs et projets de gestes éditoriaux

Mardi 12 décembre : Partage des travaux 2

Projets de gestes éditoriaux

Travail attendu des participants durant le semestre

Former des **groupes** (entre deux et quatre personnes) selon les affinités personnelles et/ou le type d'œuvres à éditer, de façon à former des **maisons d'édition** accomplissant un travail collectif

Faire les **lectures** du cours en préparant deux ou trois questions sur les textes lus pour lancer les discussions

Participer aux **discussions** des textes

Préparer un questionnaire en 5 questions pour un **entretien** avec un acteur du champ éditorial ; transcrire et condenser le résultat de l'entretien pour en faire un document écrit de 3 pages maximum

Imaginer un **protocole éditorial** et le tester

Mener une **réflexion critique** sur l'efficacité de ce protocole et sur les structures des champs dans lesquels il est appelé à s'insérer

Composition proposée pour le travail écrit à rendre :

0. Page de titre comprenant un titre, les noms et adresses de courriel des auteurs du travail
1. Description rapide de l'« œuvre » à éditer (environ 1 page)
2. Description rapide du champ dans lequel cette œuvre est appelée à s'inscrire (bref texte de synthèse appuyé sur quelques lectures spécialisées données en bibliographie) (environ 2 pages)
3. Proposition de geste éditorial : un titre de maison d'édition ; un catalogue (qui peut être partiellement imaginaire) ; un format éditorial ; un exemple de design ; un protocole éditorial pour l'œuvre à éditer
4. Description de l'essai de réalisation de ce protocole
5. Réflexion critique sur le projet, sur les résultats obtenus et sur des améliorations possibles

Annexes :

- a. transcription-condensation d'un entretien avec un acteur établi dans ce champ
- b. bibliographie-sitographie des ressources utilisées pour l'enquête

Ce travail est à accomplir en groupe (jusqu'à 4 personnes), mais peut être réalisé en solitaire sur demande motivée.

Le travail écrit sera à **rendre sous forme de fichier** Open Office ou Word à yves.citton@gmail.com **avant le 6 janvier 2018**)

Contact avec l'enseignant

Les documents numériques relatifs à ce cours sont disponibles sur le site de l'enseignant :

<http://www.yvescitton.net/> – sous le menu <http://www.yvescitton.net/politiques-et-poetiques-des-gestes-dedition/>

L'enseignant peut être contacté par courriel à yves.citton@gmail.com.

Des rendez-vous peuvent être pris pour discuter avec lui les lundis et mardis.

En cas d'urgence, son n° de téléphone/sms est le 06 25 45 87 88.

Précisions concernant la question du plagiat

1. Signaler ce qu'on emprunte à autrui

Il faut *absolument* signaler par des guillemets toute phrase ou tout fragment de phrase repris d'un texte déjà existant, de quelque provenance qu'il soit. Il n'y a rien de mal et il est très courant d'intégrer dans son propre texte une suite de mots empruntée à quelqu'un d'autre, mais cela doit *absolument* se faire en respectant les normes d'usage. Il est en effet essentiel de reconnaître d'où proviennent ces idées lorsque l'on s'en inspire directement et de signaler sous forme de citation (entourée de guillemets « ... ») et de références adéquates tout emprunt textuel que l'on fait dans des sources extérieures (livre, article, site internet, thèse ou mémoire non encore publiés, etc.). Si vous ne signalez pas l'emprunt, il y a non seulement malhonnêteté intellectuelle, mais vous tombez (volontairement ou non) dans un cas de **plagiat**, lequel a lieu *lorsqu'on insère dans son travail un texte ou un fragment de texte emprunté à autrui sans signaler explicitement cette insertion comme étant une citation* – ce qui est passible de sanctions académiques (expulsion, retrait de votre diplôme, bannissement de la communauté scientifique), voire de sanctions pénales.

L'honnêteté intellectuelle fait partie du code de conduite de quiconque s'exprime publiquement. Dans le cas d'institutions éducatives, le plagiat mine la fonction même du travail d'instruction, dans la mesure où ce qui est évalué est *la capacité de pensée propre à l'étudiant*. En faisant passer pour sien un texte d'autrui, l'étudiant annule l'objet même qu'il s'agit d'évaluer, et l'institution ne peut attribuer à son travail qu'une note nulle. En tant qu'il enfreint une règle fondamentale sur laquelle repose l'institution éducative, il s'expose par ailleurs à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'expulsion pure et simple du programme dans lequel il est inscrit.

2. Donner des références précises à chaque citation.

La citation d'un document doit permettre de l'identifier, de le retrouver, de le consulter dans n'importe quelle bibliothèque qui en possède un exemplaire et d'y repérer facilement le passage cité. Il y a donc un certain nombre d'informations qui constituent le signalement standard d'une citation ou d'un renvoi à un texte extérieur, et qu'il faut donner lorsque vous vous y référez, sous la forme d'une note.

3. Homogénéiser les références et les conformer à l'un des standards en vigueur dans le domaine de recherche.

En plus des notes (de bas de page ou de fin de document), les publications scientifiques contiennent généralement une liste de références bibliographiques, ou bibliographie, qui énumère les documents cités dans le texte ou ceux que l'auteur souhaite mentionner comme informations bibliographiques complémentaires. Il faut absolument homogénéiser la manière dont sont données ces informations à l'intérieur d'un travail de recherche (quelle que soit sa dimension). Il existe plusieurs modèles de conventions bibliographiques, qui diffèrent par l'ordre des éléments, le niveau de complétude des références, la typographie et la ponctuation. Avant tout, ce qui est important, c'est que chacun des éléments d'une référence soit mentionné selon les mêmes règles (contenu et présentation) dans toute la bibliographie.

Les références des citations

Il y a plusieurs façons de renvoyer aux références du texte que l'on cite. Dans les études littéraires francophones, la plus commune passe par des appels de notes, qui renvoient à des notes placées soit en bas de page, soit en fin de document.

Il faut absolument donner les **références complètes** lors de la première citation d'un texte.

Lorsque l'on cite le même texte plusieurs fois, il ne faut pas répéter à chaque fois toutes les informations de la référence complète. Il faut se contenter lors des *mentions ultérieures* de donner des **références allégées** de la façon suivante :

Si votre travail porte sur *une seule œuvre littéraire*, vous pouvez vous contenter d'indiquer le numéro de page entre parenthèses à la suite immédiate de la citation.

Ex : travail portant sur *À la recherche du temps perdu* de Proust cité une première fois en note de bas de page avec références complètes à l'édition Pléiade ; références suivantes : « citation » (II, 687) qui correspond à volume II, page 687)

Si votre travail porte sur *un petit nombre d'œuvres littéraires*, vous pouvez instaurer des abréviations claires pour chaque oeuvre, et les utiliser également avant le numéro de page entre parenthèses à la suite immédiate de la citation.

Ex : « citation » (Proust, II, 687) ; « citation » (Gide, 321)

Lorsqu'il y a de nombreuses oeuvres citées ou lorsque vous ne citez un document que deux ou trois fois, vous pouvez en indiquer les références à travers des notes allégées en bas de page grâce aux abréviations suivantes :

Ibid. (=ibidem) : renvoie à la référence immédiatement précédente : même document, même page

Loc. cit. (=loco citato) : renvoie à une citation antérieure – dont on précise au moins le nom de l'auteur, pour éviter toute ambiguïté.

Op. cit. (=opere citato) : renvoie à une référence antérieure mais la localisation de la citation peut être différente, et la page doit être précisée.

LIVRE

NOM d'AUTEUR, Prénom. *Titre de l'ouvrage* (année de la première édition), lieu de publication : éditeur, année, volume, page où figure la citation

Ex : PEREC, Georges. *La Disparition*, Paris : Gallimard, 1989, p. 453

S'il y a plusieurs auteurs, et jusqu'à trois, on les énumère en les séparant par des virgules. A partir de quatre auteurs, on indique au moins le premier, et on termine par la mention : *et al.* Dans le cas d'ouvrages collectifs (congrès et colloques par exemple), on indique ici le ou les éditeurs scientifiques, avec la mention « (éd.) » : Audard, Catherine (éd.)

ARTICLE DANS UNE REVUE

NOM d'AUTEUR, Prénom. « Titre de l'article », *Titre du périodique*, année, volume, numéro, page citée

Ex : RICHAUDEAU, Frédéric, « La Génétique du texte ou comment ils écrivent », *Communication et Langages*, 1995, n°105, p. 88

Dans la bibliographie, au lieu de la page citée, on signalera les pages auxquelles figure l'article en question : p. 74-91

ARTICLE DANS UN OUVRAGE COLLECTIF

NOM d'AUTEUR, Prénom, « Titre de l'article » in Prénom NOM d'EDITEUR SCIENTIFIQUE (éd.), *Titre du recueil*, Lieu de publication : éditeur, année, page citée.

Ex : BURT, Edmond, « Poétique de l'inachevé » in Denis HOLLIER (éd.), *De la littérature française*, Paris : Bordas, 1992, p. 561

Dans la bibliographie, au lieu de la page citée, on signalera les pages auxquelles figure l'article en question : p. 556-563

DOCUMENT SUR INTERNET

NOM d'AUTEUR, Prénom. *Titre de la ressource*, date du document (date de la consultation) <URL>

Ex : LOCHAK, Danièle. *La doctrine sous Vichy ou les mésaventures du positivisme*, 1989 (page consultée le 18 janvier 1999) <<http://www.anti-rev.org/textes/Lochak89a/>>